



Cher Artisan,

Nous allons organiser ces 17 et 18 août prochains, la 30^{ème} édition de la Fête de la Moisson à l'Abbaye de Bonne-Espérance. C'est un événement qui connaît un succès remarquable (entre 12000 et 15000 visiteurs les années précédentes) et qui est devenu, sans doute, la plus importante manifestation du genre en Wallonie.

La Fête de la Moisson à Bonne-Espérance, c'est avant tout un esprit et une ambiance qui font son intérêt et son succès. Les multiples animations, travaux des champs à l'ancienne, démonstration de chevaux de trait, machines agricoles anciennes, maréchalerie, ... visent à retrouver l'ambiance des moissons d'autrefois et à créer une atmosphère conviviale et bon-enfant.

Les Ecuries du Hainaut profitent également du cadre exceptionnel de l'Abbaye de Bonne-Espérance pour organiser leur traditionnel concours provincial du Cheval de Trait.

Tout en faisant revivre et animant le site de Bonne-Espérance, l'organisation de la fête permet de contribuer financièrement à la restauration du patrimoine historique de l'ancienne abbaye, classée monument exceptionnel par la région Wallonne. Amoureux de ce site et soucieux de le valoriser, les membres de notre A.S.B.L. consacrent l'intégralité des bénéfices de ces manifestations à la restauration des bâtiments.

C'est dans ce cadre magnifique et prestigieux que nous aurons le plaisir de vous recevoir.

Notre objectif est de faire découvrir un savoir-faire artisanal et champêtre qui fait partie de notre patrimoine et qu'il est de notre devoir de perpétuer.

Concerné : Fête de la Moisson à l'Abbaye de Bonne-Espérance les 17 et 18 août 2024

Nous sollicitons également les métiers les plus divers tels que forgerons, potiers, tailleurs de pierre, souffleurs de verre, couteliers,

Nous vous prions de trouver en annexe, un formulaire d'inscription à nous retourner pour le /08/ 10/08 /2024 au plus tard et d'effectuer par la même occasion le paiement de votre emplacement. Dans l'attente de vous rencontrer, croyez, Cher Artisan, à l'assurance de nos sincères salutations.

Epinois, le 01/06/2024



Règlement pour les fêtes 2024
Aucune dérogation ne sera acceptée

Toute vente de boissons alcoolisées est interdite

- 1- Les emplacements sont situés à l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye.
Tous les artisans seront regroupés sur la cour.
Il est **interdit de s'installer le long du chemin.**
- 2- Dimension des emplacements : **1 stand = 6m x 3m – 2 stands = 12m x 3m (pas de 9m)** (interdiction de déborder sur le chemin ou l'emplacement voisin) .
- 3- L'inscription ainsi que le **paiement** de l'emplacement doivent obligatoirement nous parvenir pour le **07/08/23 au plus tard.**
- 4- Les artisans se présenteront dès leur arrivée dans la cour des primaires à l'intérieur de l'abbaye (**voir Véronique Dejardin**) pour vérification de paiement et l'attribution de leurs emplacements.

RAPPEL: les artisans ne pourront s'installer qu'après paiement. Les années précédentes, nous devons passer 3 ou 4 fois afin d'être payé. Ce n'est plus le cas dorénavant !

- 5- Toute personne installée à un endroit non désigné se verra forcée de démonter son installation pour s'installer à un emplacement désigné par les organisateurs.
- 6- **Important:** les installations se feront le **samedi 17/08** entre **8h00** **9 heures** et le **dimanche 18/08** entre **8h00** et **9 heures** Il sera dorénavant interdit de s'installer en-dehors de ces tranches d'heures.
Les artisans qui désirent reprendre le même emplacement que l'an dernier seront prioritaires pour cet emplacement à condition d'arriver le samedi entre 8h et 8h30.
- 7- Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler sur le site après ces heures.
- 8- Chaque artisan doit se munir de son propre matériel d'installation : table, chaise, tente, rallonge électrique. **Afin d'éviter d'importants problèmes électriques, le matériel utilisé (rallonge, frigo, four, ...) doit être en parfait état; dans le cas contraire, l'artisan peut se faire exclure par l'équipe technique.**
- 9- Nous demandons aux artisans de travailler sur place.
- 10- Les exposants participant les 2 jours sont invités à ne rien laisser sur leur emplacement durant la nuit.
- 11- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, de dégâts ou accidents.
- 12- **Les exposants s'engagent à restituer l'emplacement en état d'origine et à ne rien laisser en place après leur départ (détritus, ordures, etc,...)**
- 13- Electricité : sur demande (**préciser obligatoirement la puissance souhaitée**).
- 14- Les organisateurs se réservent le droit de refuser à un artisan son installation dans les cas notamment où les produits mis en vente ne correspondraient pas à la description fournie ou suite à un manque de respect vis-à-vis des organisateurs.
- 15- Soucieux d'améliorer le caractère champêtre et rural de notre événement et afin de faire découvrir au public les traditions locales et anciennes, nous insistons sur le fait que tous les produits destinés à la vente soient majoritairement issus de la production artisanale locale et qu'ils soient fabriqués par l'artisan lui-même. Les autres produits ne seront pas acceptés sans accord préalable de l'organisateur.
Toute revente est interdite (excepté miniatures d'engins agricoles).
Nous n'acceptons pas les marchands de merguez, de frites, pittas, kébabs ...
Les produits de marques diverses distribués en grandes surfaces ou autres commerces, les produits made in Japan, China, africains, ... tous produits ne correspondant pas à notre charte sont interdits à la vente.

TARIF PAR STAND DE 6 X 3M

	Samedi	Dimanche	2 JOURS
<p>1- Si votre activité se situe dans la liste suivante, le prix sera de :</p> <p>Poterie, céramique, vannerie, rempaillage, jouets, fleurs séchées, gravures, travail du bois, sculptures, objets décorés main, thés, tisanes, herbes aromatiques et médicinales, broderie, dentelle, tricot, tissage, potiers, souffleurs de verre, vannier, ...</p>	35 €	65 €	90 €
<p>2- Seuls les produits repris ci-dessous qui n'ont pas été fabriqués par le commerçant sont autorisés à la vente, le prix sera de :</p> <p>Jouets en miniature (tracteurs, camions, ...)</p>	75 €	165 €	230 €
<u>FORAIN</u>			
<p>3- Si votre activité se situe dans la liste suivante, le prix sera de :</p> <p>Carrousel, pêche aux canards, jeux divers, ...</p>	50 €	100 €	130 €
<u>AUTRES ACTIVITES</u>			
<p>4- Si votre activité se situe dans la liste suivante, le prix sera de :</p> <p>Matériels agricoles, outillage et accessoires de jardin, poêles à bois, chaudières à pellets, ...</p>	75 €	165 €	230 €

Au plaisir de vous y retrouver

Bien à vous

Dejardin véronique 0471 83 13 82

INSCRIPTION (A nous retourner pour le 10/08/2024 afin de pouvoir mentionner votre nom ainsi que votre activité dans notre programme édité à l'occasion de notre manifestation).

info@lesmoissons.be

a.s.b.l. Fête de la Moisson à l'Abbaye de Bonne-Espérance

Manifestation : Abbaye de Bonne-Espérance – Rue Grégoire Jurion – 7120 Vellereille-les-Brayeux

Adresse du siège social : rue Diricq 6 – 7134 Epinois Tél. 064 31 12 27 – Fax. 064 36 94 88 – n° compte : BE 09 3701 0496 0757

www.lesmoissons.be – info@lesmoissons.be



Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

E .mail :

Facturation : oui - non

tva:.....

Description complète de votre activité et des marchandises mises en vente :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Electricité nécessaire : oui - non **Puissance:**

Souhaite participer à la Fête de la Moisson à Bonne-Espérance aux dates suivantes :

- Samedi - Montant :Euros
 Dimanche - Montant :Euros
 Les 2 jours - Montant :Euros

Mode de paiement (à effectuer pour le **10 août 2024** au plus tard)

Par virement au compte n° **IBAN : BE09 3701 0496 0757** avec mention : "ASBL Moisson à l'Abbaye 2023 – Artisan"

Les installations se feront le **samedi 17/08** entre 8h00 et 9 heures le **dimanche 18/08** entre 08h00 et 9 heures
Cette année encore, un contrôle de chaque stand sera effectué par les organisateurs

Déclare avoir pris connaissance du règlement 2024 et m'engage à le respecter.

Date et signature,